



## **Formation : SSIAP 1 Formation initiale**

**Prix :** À partir de 700 euros / Possibilité de s'inscrire avec un compte CPF dont les modalités sont différentes et vous seront précisées.

**Objectifs :** Rendre le stagiaire capable d'assurer la fonction d'Agent de Sécurité Incendie dans un ERP, un IGH ou dans un bâtiment relevant du code du travail et ne répondant pas aux dispenses figurant dans l'article 4 de l'arrêté du 02 Mai 2005 modifié.

### **MODALITÉS DE LA FORMATION**

**Durée :** 77 heures ( Examen inclus)

**Lieu :** 8 AVENUE HENRI BARBUSSE 93000 BOBIGNY

**Nombre de participants :** 12 maximum

### **INFORMATION CERTIFICATION**

**Code RS :** 5641

**Nom du certificateur :** Ministère de l'intérieur d'outre - mer

**Date d'échéance d'enregistrement :** 31/ 12/2026

### **PRÉ-REQUIS**



Pour entrer en formation visant la certification le candidat doit:

- être titulaire de l'une des attestations de formation au secourisme suivantes :
  - AFPS ou PSC 1, de moins de deux ans ;
  - sauveteur secouriste du travail (SST) ou PSE 1, en cours de validité ;
  - satisfaire à une évaluation, réalisée par le centre de formation, de la capacité du candidat à rendre compte sur la main courante des anomalies constatées lors d'une ronde et à alerter les secours ;
  - être apte physiquement, cette aptitude étant attestée par un certificat médical datant de moins de trois mois.

## OBJECTIF DE LA FORMATION

L'objectif de la certification SSIAP 1 est l'acquisition des connaissances et compétences nécessaires pour assurer la sécurité des biens et des personnes dans les établissements recevant du public (ERP) et dans les immeubles de grande hauteur (IGH).

Dans le respect de la législation et de la réglementation, des procédures et des consignes, l'agent sécurité incendie s'assure du maintien en condition opérationnelle de l'ensemble des dispositifs de sécurité incendie de l'établissement. Il assure le secours à victime et l'assistance à personnes des personnes de l'établissement.

## COMPÉTENCES ATTESTÉES :

A la fin de la certification le candidat dispose des connaissances et compétences suivantes :

- \* Effectuer l'entretien et les vérifications élémentaires des installations et équipements de sécurité
- \* Appliquer des consignes de sécurité
- \* Lire et manipuler des tableaux de signalisation
- \* Effectuer des rondes de sécurité et surveillance des travaux
- \* Assurer la surveillance au PC
- \* Passer des appels et réceptionner les services publics de secours
- \* Pratiquer le secours à victimes
- \* Porter assistance à personnes
- \* Mettre en œuvre des moyens de secours et de mise en sécurité



## MODALITÉS D'ÉVALUATION

Les compétences des candidats sont évaluées par un jury au vu :

- D'un QCM de 30 questions portant sur l'ensemble du programme
- Une épreuve pratique en deux étapes. La première étape consiste en la réalisation d'une ronde avec des anomalies, dans un délai raisonnable, et découverte d'un sinistre. Des questions du jury sont ensuite posées au candidat. A l'issue, le candidat renseigne une main courante sur l'une des anomalies constatées.

Le candidat doit obtenir la note de 12 sur 20 à l'épreuve écrite. Il est ensuite évalué apte ou inapte à l'issue de l'épreuve pratique. Le candidat passe toutes les épreuves quel que soit le résultat obtenu à une épreuve.

### Certification Finale :

A l'issue de cette formation, il vous sera délivré une attestation de stage ainsi qu'un diplôme attestant votre réussite lors de l'examen final.

### EN ADDITION :

- ✓ L'apprentissage passe également par des cours pratiques de mise en situation SSIAP1 avec tout l'équipement professionnel adéquat.
- ✓ Passerelles de progression (Les plus de notre formation) :
  - Doté d'un réseau d'entreprises pouvant faciliter votre recherche d'emploi SSIAP1.
  - Un SSI virtuel pour davantage de scénario réaliste.
- ✓ **Moyens pédagogiques** : Les instructeurs testent oralement quotidiennement les connaissances des stagiaires. Des QCM SSIAP1 informatisés avec télécommande sont organisés ainsi que des gestions de crises avec notre SSI et également sur d'autres sites lors des visites de sites.
- ✓ **Questions pratiques** : Veuillez contacter le centre de formation au numéro : 0758609009 ; Mail : [contactfspe@gmail.com](mailto:contactfspe@gmail.com)
- ✓ **Examen** : QCM de 30 questions, animation d'une séquence pédagogique et gestion du PCS en situation de crise.



NEO'C ASSISTANCE ET CONSEIL

NEO'C Assistance et Conseil  
8 avenue Henri Barbusse 93000 BOBIGNY, 2ème  
étage au fond à droite  
Contact : 01.48.44.25.95 / 07.58.60.90.99  
RCS : 91468108500017 / Code NAF : 855917

**Accessibilité :** Le délai d'accès aux formations est de 10 jours avant le début de la session. Concernant l'accessibilité aux personnes en situation d'handicap, il est mis à disposition le contact du MDPH 93 (Maison Départementale des Personnes Handicapées) par téléphone au 01.43.93.86.86 et par courrier au 7/11 Rue Éric Satie 93000 BOBIGNY. Nous tenons également à mentionner le référent au nom de Monsieur DRIRI, [kdriri@seinesaintdenis.fr](mailto:kdriri@seinesaintdenis.fr)